

COMPTE RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Union Sportive de la Blanche

Le 22 Novembre 2014 à 9h00, l'assemblée générale de l'association Union Sportive de la Blanche s'est tenue à la Maison du Pays de Seyne-les-Alpes sous la présidence de Gilbert Mathieu, président de l'association. Les membres ont été convoqués, par mail ou par courrier simple.

Remerciements aux élus présents, Michel Grambert, Vice-Président de la CCPS, Président de l'Office de Tourisme et Maire de Selonnet, Marie France Dulau, Vice-Présidente de la CCPS chargée des associations et 1^e Adjoint au Maire de Selonnet, Marc Charrieau, Adjoint au Maire de Montclar, Joël Gallice représentant de la CCUSP et adjoint au Maire de La Bréole, ainsi qu'à tous les présidents et membres des sections.

Toutes les sections sont représentées sauf le tennis de table, 31 membres au total, une feuille d'émargement a été établie. (*Voir en annexe*)

Sont excusés : Michel Rey (Conseiller Général), Francis Hermitte (Président de la CCPS et Maire de Seyne-les-Alpes), José Bolo (Président du CDOS 04), Alain Arnaud (Commissaire aux comptes), Larry Harth (Tennis de table), Roland Jamault (Badminton), Bruno Brahic (Pétanque et Jeu Provençal) et Franck Girard (VTT)

Sont représentés : Laurent Jamault et Franck Girard, (2 bons pour pouvoir).

Le président ouvre la séance et après un mot de bienvenue et les remerciements, rappelle l'ordre du jour:

- Présentation des sections
- Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée;
- Perspectives pour l'année en cours;
- Rapport sur la situation financière;
- Renouvellement du conseil d'administration ;
- Interventions des personnalités ;
- Questions diverses

I. Présentation des sections

Comptes rendus d'activités des sections (*voir en annexe*)

Nombre d'adhérents total : 786 (*voir tableau de répartition en annexe*)

II. Rapport sur l'activité de l'association par le président

Lecture du compte rendu d'activité (*voir en annexe*).

Remarque : Le CA s'est réuni 4 fois cette année, entre autre pour la rédaction du projet associatif de l'association.

- Adoption du compte rendu d'activité à l'unanimité

III. Perspectives pour l'année en cours par le président

Présentation des projets 2015 (*Voir en annexe*)

- Les projets 2014 sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité

IV. Rapport sur la situation financière par le trésorier, M. Philippe Chauvin

Lecture du bilan financier (*voir en annexe*).

Question : Que représente la subvention CCPS de 3300€ ? Cette somme correspond aux subventions versées pour des manifestations.

Question : Est-ce que le paiement en ligne va être mis en place sur le site internet ? il a été reporté car c'est un service payant et jusqu'à présent nous n'avons pas réellement besoin étant donné que les coureurs (Effort Vauban et Trail de Dormillouse) avaient la possibilité de payer via le site du chronométreur

Question : Qu'en est-il des fonds que nous avons ? Il y a eu des provisions faites pour l'emploi de Nancy que nous devons garder au moins 5 ans et dont nous souhaitons pérenniser l'emploi. Par ailleurs, nous avons demandé à ce que la subvention de fonctionnement CCPS soit versée en début d'exercice.

Question : Est-ce qu'il y a un bilan général incluant les sections ? Il n'y a pas de bilan global pour l'instant car 2 sections n'ont pas rendu de comptes conformes, la section hockey qu'il a rectifié et amené ce matin et la section ski de fond. Une fois finalisé, le bilan global sera consultable sur le site internet.

Question : Quel est le budget global ? 350 000 € environ comprenant les sections avec USB et les 5 jours de Trial contre 222 000 € l'exercice précédent

Remarque : Les demandes de subvention auprès du CNDS, de la Région et du Conseil général permettent d'obtenir des fonds venus de l'extérieur du canton et ainsi de montrer à nos élus que nous consentons des efforts pour aller chercher des fonds ailleurs qu'à la CCPS et à la CCUSP.

Rappel aux sections : Il est important de bien rendre les comptes rendus à l'USB après chaque manifestation (bilan moral et financier) car le paiement des subventions ne s'effectue qu'après réception de ce compte rendu, surtout au niveau de la Région.

- Adoption du bilan financier avec 1 abstention

Lecture du bilan prévisionnel (*Voir en annexe*)

Remarque : Dans le prévisionnel il est inclus les charges supposées de l'organisation possible des 5 jours de trial

- Adoption du bilan prévisionnel à l'unanimité

V. Renouvellement du bureau

Rappel du président : D'après les statuts, le CA se renouvelle par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles. Les premiers membres sortants sont désignés par ordre alphabétique.

Tiers renouvelable : Jame Michel et Labeille Corinne
Reconduction des candidats

- Sont réélus tous les deux à l'unanimité

Autre candidature : Sophie Richaud se présente au CA pour le poste de trésorière adjointe (elle a remplacé Philippe Chauvin au pied levé pendant son absence)

- Est élue à l'unanimité

Le Conseil d'administration va se réunir début décembre pour élire le bureau.

VI. Intervention des élus :

Intervention de Michel Grambert au titre de la CCPS :

L'USB représente près de 30 % de la population dont en majorité des jeunes. Grand merci aux bénévoles, si tout cela devait être assuré de manière rémunérée, ce serait impossible sur le plan financier. C'est pour cela que la convention a été passée. Le souhait de la CCPS est d'avoir un seul interlocuteur afin d'avoir ce lien de partenariat et de missionner l'organisation d'événementiel.

Le contexte actuel, n'est pas réjouissant, il est clair que les financements, tant de fonctionnement que pour les manifestations, ne pourront se maintenir aux niveaux des années précédentes. Les critères d'attribution des subventions ainsi que les montants vont être redéfinis. La CCPS donnera moins, c'est clair, le budget sera restreint pour le fonctionnement des associations, mais surtout pour les manifestations. Les retombées économiques des manifestations devront dépasser largement les retombées pour l'association, les éléments de ces retombées sont à déterminer. Il va falloir mesurer ces retombées, et retenir les événements qui amènent de la notoriété dans la vallée.

Gilbert a commencé en rappelant les valeurs morales et de mutualisation de l'USB qui sont les bases de la convention. En évitant de multiplier les interlocuteurs, la CCPS fait des économies.

D'autre part, l'intérêt communautaire est de trouver à travers nos activités de la notoriété, de la crédibilité et de l'attractivité pour nos habitants.

Le projet du gymnase: il devrait être opérationnel en septembre 2016. Il est emblématique de par son ampleur et de par son coût, 3 millions d'euros. Il n'est pas sans conséquence sur la fiscalité. La construction du gymnase est prévue sur les terrains de tennis, en maintenant un des deux cours actuel. Il n'y a pas encore d'emplacement trouvé pour un autre terrain. Sur un projet il y a la possibilité d'en faire un à l'intérieur mais il serait préférable que les deux terrains de tennis soient l'un à côté de l'autre pour l'organisation de compétition. Jean-Claude Mathieu, président de la section Tennis intervient : « un seul terrain ne sert pas à grand-chose, il vaudrait mieux trouver un autre emplacement pour réaliser deux terrains

côte à côte » De toute façon, le projet n'est pas encore finalisé, il se travaille par tranche. Il y a également la prévision de créer une salle supplémentaire de 150 m², ce qui fait abandonner l'aménagement des extérieurs. Dans cette salle, il est peut être envisagé de baisser la hauteur sous plafond de 9 à 7 mètres, pour faire baisser le coût. L'idée des 9 m était pour un mur d'escalade mais qui n'est pas possible.

L'avant-projet est en cours de réalisation, il y aura alors un appel d'offre.

Avec la réforme du territoire, il va être nécessaire de mutualiser les infrastructures avec des territoires plus grands, vers Digne, vers l'Ubaye ou vers Turriers. Ce ne sont que des réflexions, à ce point notre territoire de tourisme est exemplaire.

Un projet de centre aquatique ne peut se faire que dans le cadre d'un projet touristique, un projet sur l'année.

Tout cela dépend des choix des élus, mais il faudra consulter la population car ce sont des choix importants pour notre avenir.

Encore merci à tous.

Intervention de Joël Galice au titre de la CCUSP :

Actuellement les sections et les manifestations sont subventionnées au coup par coup, il serait bien de faire une convention avec USB, mais la communauté de commune n'a pas encore cette compétence.

Intervention de Marc Charrieau Adjoint au Maire de Montclar :

Content que le show trial ait eut lieu, il a œuvré pour. Egalement très satisfait des manifestations organisées sur Montclar.

Œuvre actuellement pour que le Télésiège soit ouvert plus longtemps pour élargir la saison VTT.

Intervention de Gilbert Mathieu : il remercie tous les élus pour leur accueil dans les stations, le prêt des locaux, des véhicules, du matériel ainsi que le personnel mis à disposition par les différentes communes pour nos manifestations.

VII. Questions diverses

Utilisation des minibus des mairies : Est-il préférable de prêter un véhicule pour un accès à une manifestation ou un déplacement pour une complétion ? Actuellement l'avantage est aux premiers demandeurs ce qui pose problème à la section Basket dont les dates des matchs sont données seulement 15 jours avant.

Réponse de Michel Grambert : Actuellement il n'y a pas beaucoup de véhicules, seules les communes de Seyne et Selonnet en possèdent car ils font du ramassage scolaire. Il faut donc établir un ordre de priorité et pour l'instant c'est la date de réservation. Il faudrait que la commune de Montclar y participe également pour obtenir plus de véhicules.

Au niveau de la CCPS, en rapprochement avec le Pays dignois, il est évoqué le problème de la mobilité y compris pour les manifestations sportives.

Défiibrillateur à la Maison des jeunes : Est-il possible d'en avoir un toute l'année car celui de la piscine part au Grand-Puy durant la saison d'hiver ?
Réponse de Gilbert : Effectivement il serait préférable et très important au vue de toutes les activités et manifestations qui se déroulent à la Maison des jeunes d'en avoir un à disposition toute l'année et dans le gymnase. Gilbert rappelle que la demande a déjà été faite plusieurs fois.

Réunion pour l'attribution des créneaux des différentes salles : L'USB souhaiterait faire la réunion pour les salles plus tôt, mi-août par exemple, pour arriver au forum des associations avec des horaires corrects. Le but étant de présenter un fascicule avec le maximum d'information et de démarrer les activités le plus tôt possible à la rentrée. La demande sera faite auprès de la Mairie de Seyne pour l'année prochaine.

A 13h, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance et invite les participants à venir boire un verre.

Le président de séance
MATHIEU Gilbert

La secrétaire de séance
LABELLE Corinne